

bre s'ajourne à loisir pour se réunir au son du timbre.

(La motion est adoptée et le Sénat s'ajourne à loisir.)

PROROGATION DU PARLEMENT

SANCTION ROYALE—DISCOURS DU TRÔNE

Le très honorable Thibaudeau Rinfret, suppléant du Gouverneur général, prend place au pied du trône. La Chambre des communes, priée de se présenter, arrive avec son Orateur. Il plaît alors au très honorable suppléant du Gouverneur général de donner la sanction royale aux bills suivants:

Loi modifiant la Loi des enquêtes sur les coalitions.

Loi modifiant la Loi de 1939 sur l'assistance à l'agriculture des Prairies.

Loi pourvoyant aux privilèges et immunités relatifs à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord.

Loi modifiant la Loi des travaux publics.

Après quoi il plaît au très honorable suppléant du Gouverneur général de clore la cinquième session de la vingt et unième législature du Canada, par le discours suivant:

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

La population du Canada s'est grandement réjouie du rétablissement rapide et constant du Roi. Le voyage à travers notre pays de Leurs Altesses royales, la princesse Élisabeth et le duc d'Édimbourg, a fourni à la population du Canada l'occasion de manifester, dans un témoignage universel et sincère, son attachement à la Couronne et à la famille royale.

Pendant toute la session, mes Ministres ont continué d'accorder une attention constante à la politique visant à assurer, par l'établissement d'une paix réelle et durable, la sécurité de notre pays en collaboration avec les autres peuples épris de paix.

Pour résister à l'agression en Corée et pour dissuader toute agression ailleurs, les forces armées de notre pays, alliées aux contingents mis à la disposition des Nations Unies par d'autres États, s'acquittent de leur tâche en terre coréenne avec bravoure et honneur. Entre temps, des négociations en vue d'amener une cessation d'armes ont été engagées et se poursuivent.

On a envoyé en Europe des éléments de notre armée et de notre aviation; ils y feront partie des forces unifiées que commande le général Eisenhower.

En conformité des exigences de notre politique étrangère, certains de mes Ministres se sont absentés du Canada pour assister aux séances de l'Assemblée générale et d'autres organes des Nations Unies, à celles du Conseil et d'autres organes de l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord, ainsi qu'aux réunions tenues en vue de la négociation avec les États-Unis et le Japon d'un traité portant sur les pêcheries de l'océan Pacifique.

Vous avez approuvé un protocole visant à transmettre à la Grèce et à la Turquie l'invitation à adhérer à l'Alliance nord-atlantique.

Vous avez adopté des mesures législatives destinées à ratifier les accords intervenus entre les parties au Traité de l'Atlantique-Nord au sujet du statut de leurs forces. Vous avez également adopté une mesure concernant les forces canadiennes.

La loi des pensions a été modifiée de façon à assurer un relèvement sensible du chiffre de la pension des anciens combattants invalides ainsi que des veuves d'ex-militaires et de leurs ayants droit.

Tenant compte du principal motif de la convocation des Chambres, vous avez adopté une mesure qui prévoit le versement, sans évaluation des ressources, à partir du 1^{er} janvier 1952, d'une pension de plein droit à tous les Canadiens qui ont atteint 70 ans, sous réserve de certaines exigences du point de vue de la résidence.

Vous avez donné votre approbation à une mesure visant à interdire, aux personnes qui se livrent à la fabrication, à l'achat ou à la vente d'articles ou de denrées, de fixer des prix de revente précis ou minimums.

Vous avez autorisé l'établissement d'une corporation appelée l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, en vue d'aménager, de mettre en service et d'entretenir, seule ou de concert avec les États-Unis, une voie maritime en eau profonde entre Montréal et le lac Érié.

Vous avez aussi approuvé un accord intervenu entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la province d'Ontario relativement à l'exploitation par l'Ontario, de concert avec une autorité compétente des États-Unis, des ressources hydro-électriques de la section internationale des rapides du fleuve Saint-Laurent.

La loi des chemins de fer, la loi sur le National-Canadien et le Pacifique-Canadien et la loi des taux de transport des marchandises dans les provinces Maritimes ont été modifiées, en conformité, généralement parlant, des vœux de la Commission royale d'enquête sur les transports.

Vous avez adopté des dispositions législatives prévoyant une garantie limitée de crédit bancaire à court terme aux producteurs de céréales des provinces des Prairies, pour leur permettre de faire face aux difficultés financières temporaires, attribuables aux intempéries de la saison des moissons.

Vous avez adopté des mesures législatives pour donner suite aux recommandations de la Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, lettres et sciences, en matière de radiodiffusion. Vous avez aussi révisé la loi sur la Galerie nationale du Canada dans le sens proposé par la Commission. Mon Gouvernement continue d'accorder une attention soignée à d'autres recommandations du rapport de la Commission.

Vous avez adopté des mesures législatives concernant l'Office des produits agricoles, l'arpentage des terres publiques du Canada, les Statuts révisés du Canada et la Convention internationale pour la réglementation de la chasse à la baleine.

Le Parlement a modifié la loi des élections fédérales: la loi des juges (1946): la loi de la Cour de l'Échiquier; la loi de la Cour suprême; la loi des impressions et de la papeterie publiques; la loi des lettres de change; la loi modifiant les lois de 1943 et 1944 sur la Convention relative à l'impôt entre le Canada et les États-Unis d'Amérique; la loi du service civil; la loi des commissaires du havre de Toronto et la loi des commissaires du havre de North-Fraser.

Vous avez adopté une mesure pourvoyant à l'administration financière du gouvernement du Canada, à la vérification des comptes publics et au contrôle financier des corporations de la Couronne.

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Puisse la divine Providence continuer de bénir les efforts des peuples pacifiques qui veulent assurer le règne du droit dans les rapports entre nations.